

Configuration(s).

Par . Le 4 juin 2012

- Dès les années 1960, littéraires, linguistes et historiens, entre autres, fondent de grands espoirs sur l'ordinateur, qui ouvre, selon eux, de nouvelles pistes de recherche, mais aussi –surtout– une nouvelle manière d'aborder leurs objets d'étude. François Furet, par exemple, souligne que « l'utilisation de l'ordinateur par l'historien [...] est aussi une contrainte théorique très utile, dans la mesure où la formalisation d'une série documentaire destinée à être programmée oblige par avance l'historien à renoncer à sa naïveté épistémologique, à construire son objet de recherche, à réfléchir à ses hypothèses, et à passer de l'implicite à l'explicite. »

Ce colloque a pour dessein de se pencher sur la contribution de l'informatique aux sciences humaines sous l'angle des configurations des divers éléments constitutifs de la recherche (objet, outil, production). On s'attachera par exemple à mettre en évidence les répercussions du recours à l'instrumentation électronique sur la configuration des savoirs (la définition des champs disciplinaires au sein des sciences humaines et le rapport de ces dernières aux sciences dites dures) et sur la configuration de la recherche individuelle dans le cadre d'une communicabilité toujours accrue qui facilite la participation à des projets collectifs d'envergure. Par ailleurs, on pourra analyser l'apport de l'instrumentation électronique à la mise au jour des configurations sous-jacentes, que ce soit d'une œuvre artistique ou littéraire, d'une langue, d'un paysage ou d'une société.

Le [programme](#) est disponible sur le site de l'université.

Illustration : Blackspot « Computer Room, View 1 », 11.12.2003, [Flickr](#), (licence [Creative Commons](#)).

Article mis en ligne le lundi 4 juin 2012 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

« Configuration(s). », *EspacesTemps.net*, Brèves, 04.06.2012
<https://www.espacestemp.net/articles/configurations/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.

Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.